

# Bibliothèque Municipale "Au fil des Pages"

(Mise à jour du 06/10/2014)

Adresse
<p>Bibliothèque Municipale "Au fil des Pages" 105 rue du centre 07430 Vernosc-lès-Annonay Tél : 04 75 67 94 88 <a href="mailto:bibliotheque@vernosc.fr">bibliotheque@vernosc.fr</a></p>

Horaires d'ouverture		
Jour	Matin	Après-midi
Mardi		16h30 - 18h
Mercredi		17h - 18h30
Jeudi	10h - 11h30	
Vendredi		17h30 - 19h
Dimanche	10h - 11h	

## Règlement

### Tarif d'abonnement :

L'abonnement est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année, moyennant une adhésion familiale (10 € en 2014). La lecture sur place est gratuite.

### Généralités :

La bibliothèque municipale est ouverte à toute personne domiciliée dans la commune de Vernosc-lès-Annonay et les communes environnantes, y compris les personnes effectuant des séjours temporaires (par exemple en vacances).



**Conditions de prêt :**

Les lecteurs ont libre accès aux rayons. Ils choisissent eux-mêmes les volumes qu'ils désirent emprunter. Cependant, sont exclus du prêt et ne peuvent être consultés que sur place : les usuels, les archives locales. Chaque lecteur peut emprunter 3 documents pour une période de 3 semaines (demande de prolongement possible du prêt sur place ou par téléphone). Pendant les vacances d'été, le prêt de documents est doublé et la période de prêt adaptable à la demande du lecteur. Le lecteur est responsable des documents qu'il emprunte. Tout ouvrage perdu ou détérioré doit être remplacé ou remboursé en valeur à neuf. Nous consulter.

**Amendes pour retard :**

Lorsque le délai de prêt est dépassé, l'emprunteur doit payer une amende suivant le nombre de jours de retard et de livres non rendus (voir le barème affiché à l'accueil).

<b>Composition du bureau en 2014</b>	
<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>
<b>Présidente</b>	<b>Marie-Jo Balme-Gallifet</b>
<b>Trésorière</b>	<b>Agnès Peyrache</b>
<b>Trésorière adjointe</b>	<b>Pascale Tommasini</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Christine Clot</b>
<b>Secrétaire adjointe</b>	<b>Bernadette Buisson</b>

 [\*\*Retour à l'article\*\*](#)